



TARIFS ENJOY ENGLISH SCHOOL 2023-2024 CE2 – CM1

Tarifs valables pour les enfants de CE2 et CM1 dans l'école Enjoy English School.

Rentrée le lundi 4 septembre 2023, dernier jour de cours le vendredi 5 juillet 2024.

Horaires :

- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi garderie de 7h45 à 8h30.
- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi école de 8h30 à 16h45.
- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi garderie de 16h45 à 17h45.
- 🕒 Pas d'école le mercredi.

Sont inclus dans les tarifs:

- 🕒 Le matériel (manuels scolaires etc.) et les fournitures (cahiers, peinture etc.) sauf une petite liste de fournitures qui vous sera envoyée en début d'année et en moyenne 3 livres de littérature jeunesse pour la compréhension de lecture par période.
- 🕒 Les garderies du matin et du soir.
- 🕒 Le goûter après midi composé de produits bio.
- 🕒 La cantine 100% bio.
- 🕒 Les activités sportives et les sorties (sauf classe verte).

Il y a deux enseignants par classe, un francophone et l'autre anglophone. La cantine et la garderie du soir sont gérées par des animateurs anglophones.

Les effectifs sont réduits afin de permettre à chacun d'atteindre son plein potentiel.

L'inscription se fait à l'année scolaire et nous proposons un paiement mensuel sur **12 mois sans frais**, sachant que si l'enfant quitte l'école en cours d'année scolaire il y aura un nouveau calcul de ses frais en fonction du nombre de jours pour lesquels il a été inscrit à l'école.

Nous proposons 10% de réduction sur les frais de scolarité pour le deuxième enfant, 15% pour le troisième, 20% pour le quatrième. La réduction est appliquée sur le tarif le moins élevé.



Frais d'inscription Enjoy English School CE2-CM1

Frais d'entrée pour une première inscription (non remboursables): 250 €

Frais d'inscription et de gestion (annuels et non remboursables) : 150 €

Frais de scolarité par mois (sur 12 mois)

Prix par mois sur 12 mois (Sept 23 - Août 24)	Prix total à l'année
587 €	7044 €

Nous acceptons les chèques CESU comme mode de règlement pour les enfants de tous âges (mais uniquement pour la partie des frais qui correspond aux frais de garde avant et après l'école).